

Code de conduite des Partenaires Microsoft

Microsoft aspire à être davantage qu'une bonne entreprise, nous voulons être une entreprise excellente. Nous nous sommes fixé pour mission **d'inciter tous les individus et toutes les organisations de la planète à aller plus loin**. L'accomplissement de cette mission ne consiste pas uniquement à créer une technologie novatrice. Cela reflète notre identité en tant qu'entreprise et la manière dont nous gérons nos affaires en interne et collaborons en externe avec nos clients, nos partenaires et fournisseurs ainsi que les organismes publics.

Valeurs et attentes de Microsoft

Les partenaires Microsoft ainsi que leurs employés, représentants et sous-traitants (collectivement dénommés les « Partenaires »), en collaboration avec nous, servent nos clients. Il est important pour Microsoft que les Partenaires comprennent et déploient des efforts continus afin d'améliorer les valeurs de Microsoft. Les Partenaires de Microsoft ainsi que de ses employés, représentants, sous-traitants et clients, doivent conduire leurs activités commerciales dans le plus strict respect des lois et réglementations applicables lorsqu'ils font des affaires avec des clients Microsoft, et doivent respecter les principes exposés dans le présent Code de Conduite des Partenaires.

Les valeurs de Microsoft constituent la clé de notre réussite et reflètent notre engagement à adopter un comportement éthique et responsable. Nos [Standards of Business Conduct](#) permettent de donner vie à nos valeurs et s'appliquent à l'ensemble des employés, administrateurs et dirigeants de Microsoft. En voici quelques-unes :

- **Respect** : Nous reconnaissons que les pensées, sentiments, et les antécédents des autres sont aussi importants que les nôtres. Le respect naît de notre conviction que chaque personne a sa valeur intrinsèque. Nous accueillons les points de vue qui sont différents des nôtres et nous les écoutons sincèrement. Nous nous traitons les uns les autres avec courtoisie, et lorsque nous sommes en désaccord, nous ne nous rabaissons pas mutuellement.
- **Intégrité** : Nous sommes honnêtes, dignes de confiance et nous faisons preuve d'éthique. La confiance s'obtient en tenant nos promesses et en faisant ce que nous savons être juste. Même en cas de difficulté, lorsque nous sommes sous pression, et que personne ne regarde. Nous faisons preuve de transparence, tout en respectant la confidentialité. Nous disons aux autres la vérité avec délicatesse.
- **Responsabilité** : Nous acceptons l'entière responsabilité de nos décisions, de nos actions, et de leurs résultats. Notre crédibilité ne peut se maintenir que lorsque nous endossons la responsabilité de nos déclarations et de nos actions, des conséquences que nous obtenons et de la manière dont elles sont remises. Nous établissons clairement nos intentions et nos objectifs et sollicitons les suggestions des autres sur ce que nous faisons.

Le Présent Code de Conduite des Partenaires ne vise pas à remplacer, annuler ou enfreindre toute loi, réglementation applicable ou obligation contractuelle envers Microsoft.

Les Partenaires doivent signaler tout problème lié au présent Code de Conduite des Partenaires, y compris toute demande formulée par un représentant Microsoft invitant les Partenaires à agir d'une façon contraire aux termes du présent Code de Conduite des Partenaires. Pour ce faire, les Partenaires peuvent utiliser les ressources énumérées à la page 4. Les employés, agents, sous-traitants et clients de Microsoft peuvent utiliser des ressources semblables pour signaler les actions d'un Partenaire entrant en conflit avec le présent Code de Conduite des Partenaires. Microsoft peut sanctionner les infractions au présent Code de Conduite des Partenaires en prenant la ou les mesures qu'elle juge appropriées, y compris la suspension ou la résiliation de la relation du Partenaire avec Microsoft de la manière décrite dans le ou les contrats applicables entre Microsoft et le Partenaire.

Pratiques, éthique et conformité commerciales

Les Partenaires Microsoft doivent conduire leurs activités commerciales dans le plus strict respect des lois et réglementations applicables lorsqu'ils font des affaires avec des clients Microsoft, et agir en toute intégrité, équité, de façon respectueuse et éthique.

- **Lutte contre la corruption** : Les Partenaires Microsoft acceptent de se conformer à toutes les réglementations et lois applicables relatives à la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Toute forme de corruption, pots-de-vin et autre subornation est interdite. Les Partenaires Microsoft ne tenteront pas d'influencer indûment un acte ou une décision d'un agent public, d'un employé ou d'un candidat politique, notamment, en fournissant des cadeaux, des repas, des voyages ou des divertissements non appropriés.
- **Lois sur la concurrence et lois antitrust** : Les Partenaires Microsoft doivent exercer leurs activités dans le respect absolu des lois applicables relatives à la concurrence et aux monopoles.
- **Achats du secteur public** : Lorsqu'ils vendent à des entités du secteur public, les Partenaires Microsoft soutiennent une concurrence ouverte et loyale par leur respect de l'ensemble des lois et réglementations relatives aux marchés publics, appels d'offres et soumissions. Les Partenaires Microsoft ne s'entendront pas avec d'autres partenaires, y compris, notamment, pour truquer les soumissions, passer des commandes avant la finalisation de l'appel d'offre, établir les prix, ou pour d'autres formes de collusion.
- **Registres et comptabilité** : Les registres des Partenaires Microsoft doivent respecter les lois et réglementations applicables relatives à la comptabilité. Les Partenaires Microsoft ne doivent pas passer de commandes de technologies, produits, support technique ou services Microsoft sans un bon de commande ou contrat correspondant.
- **Fraude en matière de technologies** : Il est interdit aux Partenaires Microsoft de se livrer à des pratiques commerciales frauduleuses ou trompeuses, notamment à des activités pouvant induire les clients ou les consommateurs en erreur. Ces pratiques prohibées incluent l'implication dans une fraude en matière de technologies et dans des activités qui peuvent pousser des personnes âgées, des enfants ou d'autres consommateurs vulnérables à acquérir ou souscrire des services de support technique ou d'autres services inutiles. Afin de renforcer la protection de ces consommateurs vulnérables, il est interdit aux Partenaires Microsoft de faire de la prospection téléphonique auprès de ces consommateurs dans le but de s'adonner à ces pratiques prohibées.

- **Conflits d'intérêts** : Si un Partenaire Microsoft conseille un client, en particulier un client du service public, sur le choix de produits et/ou services et a une obligation fiduciaire ou contractuelle envers celui-ci, le Partenaire Microsoft doit éviter de participer à des activités commerciales qui constituent ou pourraient donner l'apparence d'un conflit d'intérêts.
- **Divulgarion des frais aux entités publiques** : Si la loi ou un contrat l'exige, les Partenaires Microsoft communiqueront au client du secteur public ou de l'entreprise publique concerné, les frais, commissions ou autres rémunérations potentiels qu'ils percevront de la part de Microsoft en rapport avec les produits ou services fournis.
- **Publicité et marketing** : Les activités publicitaires et marketing des Partenaires Microsoft seront menées de façon honnête et précise et conformément aux lois, règles et réglementations applicables. Les Partenaires Microsoft doivent s'assurer que toutes les communications adressées à leurs clients sont véridiques et exactes et qu'elles ne sont pas de nature trompeuse.

Droits de l'homme et pratiques de travail équitables

Les Partenaires Microsoft doivent fournir un environnement de travail sûr et sain, qui respecte toutes les lois en matière de sécurité, d'hygiène et d'emploi.

- **Pas de travail forcé ; pas de travail des enfants** : Les Partenaires Microsoft se conformeront au salaire minimal et à la durée maximale de travail en vigueur dans le pays, n'auront recours à aucune forme de travail forcé et ne concluront pas de contrats de travail qui empêchent de façon déraisonnable à un employé de quitter son emploi auprès d'un Partenaire. Le recours au travail des enfants est interdit.
- **Absence de discrimination** : Les Partenaires Microsoft s'abstiendront de toute discrimination en matière de recrutement, de rémunération, d'accès à la formation, de promotion, de licenciement et/ou de retraite, qui repose sur des critères de race, sexe, origine nationale, religion, âge, handicap, identité ou expression sexuelle, situation de famille, état de santé, handicap physique ou mental, grossesse, orientation sexuelle, affiliation politique, adhésion à un syndicat, statut de vétéran ou autre caractéristique ou statut d'une personne.

Conduite professionnelle

Les Partenaires Microsoft agiront de façon professionnelle à tout moment, aidant Microsoft à créer un environnement professionnel inclusif, productif et respectueux, libre de toutes formes de discrimination ou de harcèlement.

- **Langage inapproprié** : Les Partenaires Microsoft n'utiliseront aucune forme de langage pouvant être considérée comme discriminatoire, intimidante, générant du harcèlement, des menaces, un abus, sexuellement explicite, ou autrement offensante ou inappropriée.
- **Traiter autrui avec équité, dignité et respect** : Microsoft ne tolérera pas, et les Partenaires Microsoft doivent s'abstenir de s'engager dans toute forme de harcèlement d'ordre sexuel ou autre. Le harcèlement sexuel est un comportement verbal ou physique basé sur le sexe et

comprend le harcèlement basé sur le sexe envers une personne du même sexe. Il comprend notamment les avances sexuelles ou un contact physique malvenus, des commentaires de nature sexuelle ou des blagues inappropriées basées sur le sexe, des gestes romantiques malvenus, l'offre d'un avantage ou d'un traitement préférentiel en échange de faveurs sexuelles, le partage ou l'affichage d'un contenu sexuellement explicite et l'utilisation de mots sexuellement dégradants. D'autres exemples de harcèlement comprennent des commentaires, des blagues ou des mots dégradants basés sur la race, le sexe, l'origine nationale, la religion, l'âge, le handicap, l'identité l'expression sexuelle, la situation de famille, l'état de santé, le handicap physique ou mental, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'affiliation politique, l'adhésion à un syndicat, le statut de vétéran ou toute autre caractéristique ou statut d'une personne.

- **Comportement au cours d'un événement** : Lors de tout événement parrainé ou hébergé par Microsoft ou au cours duquel les Partenaires Microsoft peuvent interagir avec tout employé, agent, sous-traitant ou client de Microsoft, quel que soit l'endroit, les Partenaires Microsoft doivent se comporter de manière professionnelle, y compris eu égard à la consommation responsable d'alcool et au respect continu du présent Code de Conduite des Partenaires.

Réglementations et mesures de protection de l'environnement

Microsoft attend de ses Partenaires qu'ils partagent son engagement envers l'environnement.

- **Enregistrements ; permis** : Les Partenaires Microsoft doivent respecter toutes les lois et réglementations applicables régissant l'environnement, tenir à jour tous les permis environnementaux autorisant leurs activités et mettre en œuvre les mesures de conservation appropriées.

Propriété intellectuelle et protection des informations

Les Partenaires Microsoft doivent respecter les droits de propriété intellectuelle, protéger les informations confidentielles et respecter les règles et réglementations relatives à la protection des données personnelles.

- **Logiciel acquis de manière légitime** : Les Partenaires Microsoft doivent utiliser uniquement les technologies et logiciels informatiques acquis de manière légitime et concédés sous licence.
- **Respect des droits de propriété** : Les Partenaires Microsoft doivent mettre tout en œuvre pour respecter les droits de propriété intellectuelle de tiers. Les Partenaires Microsoft doivent utiliser uniquement des méthodes légales de collecte d'informations concurrentielles concernant les produits ou les fabricants concurrents des technologies Microsoft.

Gouvernance

Les Partenaires Microsoft doivent développer une culture d'amélioration continue.

- **Gestion des risques** : Les Partenaires Microsoft doivent disposer de contrôles afin de détecter et d'empêcher tout comportement illégal de leurs employés et partenaires. Ces contrôles doivent bénéficier de ressources adéquates et être revus et mis à jour régulièrement afin de prendre en compte l'environnement de risque actuel.
- **Formation** : Les Partenaires Microsoft doivent s'assurer qu'ils disposent d'un programme de formation approprié qui permet d'obtenir les niveaux de connaissances et compétences requis pour garantir le respect des lois, réglementations et normes applicables.
- **Assistance** : Les Partenaires Microsoft doivent fournir une assistance raisonnable à Microsoft en rapport avec toute enquête concernant le non-respect du présent Code de Conduite ou d'une réglementation applicable. Les Partenaires Microsoft donneront à Microsoft un accès raisonnable à l'ensemble des documents et autre documentation applicables concernant le respect par nos Partenaires du présent Code de Conduite des Partenaires et de la réglementation applicable.

Soulever des problèmes et signaler des comportements douteux

Les Partenaires sont encouragés à collaborer avec leur interlocuteur Microsoft principal pour résoudre un problème lié à une pratique commerciale ou à la conformité. Toutefois, Microsoft reconnaît que, dans certains cas, cette solution n'est pas possible ou n'est pas appropriée. Le cas échéant, les Partenaires Microsoft doivent signaler à leur service juridique et/ou au responsable chargé de l'éthique et de la conformité tout problème lié au respect de cette politique ou des réglementations applicables. Les Partenaires Microsoft doivent également signaler tout problème à Microsoft par les moyens suivants :

Par la ligne téléphonique Microsoft Business Conduct :

- (877) 320-MSFT aux États-Unis. Si vous appelez depuis l'étranger, vous pouvez contacter un opérateur international et demander à passer un appel en PCV au 1 720 904 6844.
- La ligne téléphonique Microsoft Business Conduct est un service téléphonique dédié gratuit, disponible 24 h/24, 7 j/7 et 365 jours par an.

Par courrier électronique ou via l'outil d'allégation en ligne de Microsoft :

- buscond@microsoft.com
- www.MicrosoftIntegrity.com

Par courrier ou télécopie adressé(e) au Directeur de la Conformité (Director of Compliance) de Microsoft Corporation :

- Envoyez une lettre à l'adresse suivante : Office of Legal Compliance
One Microsoft Way
Redmond, WA 98052

- Envoyez une télécopie au numéro suivant : 1-425-708-7177